

Formation AGRICULTURE

Avant-projet de programmes statistiques 2006

page

Insee

- Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture.....2

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES5

- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA.....25

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)..... 29

Fiches descriptives d'enquêtes34

Résumé des programmes statistiques 2004-2008 des services producteurs de la formation Agriculture40

Extrait de l'avant-projet de programme statistique présenté à la formation Emploi, revenu (pour information)..... 42

1. Exposé de synthèse

En matière agricole, l'Insee effectue, à travers sa division Agriculture, des synthèses statistiques et des études. Il ne réalise par contre aucune enquête statistique. Le cas du RICA est un peu particulier, puisque l'Insee, qui a en charge une grosse partie de l'aspect informatique, est associé à sa gestion.. Enfin, la division réalise des opérations statistiques d'appariement entre des fichiers d'enquêtes agricoles et des fichiers fiscaux.

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, l'Insee a la responsabilité des comptes du cadre central, ainsi que celle du compte national présenté à la CCAN et fourni à Eurostat (comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives).

Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec le Scees.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, l'Insee a la responsabilité de l'IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production) et de l'IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole) qui sont des indicateurs mensuels demandés par Eurostat, ainsi que de l'IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis).

Ces travaux s'effectuent en collaboration avec le MAAPR.

En matière d'**études**, le travail de la division est, de façon permanente, largement consacré aux travaux d'appariement et à leur exploitation : appariement entre le RICA et la source fiscale ménages (IRPP) de façon à pouvoir étudier les revenus extérieurs des ménages agricoles ; appariement entre le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises. Un nouvel appariement entre le RICA et l'IRPP devant se faire en 2005 sur les revenus 2003, l'année 2006 sera en partie consacrée à son exploitation. Celle-ci devrait contribuer, avec d'autres études de la division ainsi qu'un certain nombre de contributions extérieures, à un ouvrage de la collection Référence (Insee) sur l'agriculture et les agriculteurs dont la rédaction commencera dès 2005.

2. Travaux nouveaux pour 2006

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs

L'année 2006 sera en partie consacrée à la valorisation de l'appariement RICA-IRPP réalisé en 2005 sur les revenus de 2003. Une première publication consacrée aux revenus extérieurs des exploitants agricoles devrait être réalisée dès l'automne 2005, mais la valorisation de cet important travail se poursuivra en 2006.

L'exploitation de l'appariement entre les fichiers fiscaux entreprises et le recensement agricole de 2000 se poursuivra également.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2006.

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, après le passage à la base 2000 et l'élaboration des premiers comptes de patrimoine qui devraient intervenir en 2005, il ne devrait pas y avoir de travaux importants nouveaux, mais des travaux de consolidation.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, le passage à la base 2000 a été achevé début 2005 avec l'IPGA. Il s'agira dès lors de préparer le changement de base suivant, notamment pour l'IPPAP et l'IPAMPA, en concertation avec le Scees et plus généralement le MAAPR.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Néant

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

- comptes nationaux de l'agriculture (cadre central)
- comptes économiques de l'agriculture (comptes européens, présentés à la CCAN) : comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives.
- IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production)
- IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole)
- IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis)

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2006

Aspects « européens »

Les comptes économiques de l'agriculture font l'objet d'un règlement du Conseil et du Parlement européens depuis début 2004. L'IPPAP et l'IPAMPA sont des indices de prix mensuels définis également au niveau européen mais qui ne sont pas couverts par un règlement. Eurostat évoque la possibilité que ce soit le cas dans un avenir assez proche mais aucun projet n'est disponible. Il est cependant probable que, comme cela a été le cas pour les comptes, un éventuel règlement ne fasse que reprendre la pratique actuelle.

La division Agriculture de l'Insee représente la France au groupe de travail européen « Comptes et prix ». Elle participe par ailleurs au Comité permanent de la statistique agricole.

6. Liste des publications

6.1 Publications diffusées en 2004 ou début 2005

Mise en perspective des résultats de l'agriculture française. Comparaisons entre activités et compte de patrimoine. Rapport du Cnis. (Groupe de travail de la formation Agriculture, Président Y. Ullmo, président de la CCAN, rapporteurs J.P. Berthier, Insee, et L. Bourgeois, APCA).

- **Insee Première :**

Jean-Michel ANNEQUIN - L'Agriculture en 2003 en Europe et en France

(N°974- juin 2004)

Claire LESDOS - Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2004

(N°995 - décembre 2004)

- **Synthèses :**

Les comptes de l'agriculture en 2003 (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 29 juin 2004). N° 77, juillet 2004 (en collaboration avec le Scees).

Comparaisons intersectorielles 1978-2003 (V. Guihard, Insee) : étude présentée à la CCAN en juin 2004 et publiée dans le rapport indiqué ci-dessus.

- **Articles publiés à l'extérieur de l'INSEE :**

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2004. (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 17 décembre 2004). Publié dans Agreste Cahiers (Scees, 2005).

Communication, à un colloque de la SFER, sur les facteurs de dispersion des revenus des foyers agricoles (N. Delame, Insee-Inra, en collaboration avec JP Butault, Inra, et P. Lerouvillois, Ensaia)

6.2 Publications à paraître en 2005

Un Insee Première sur l'agriculture en 2004 en France et en Europe.

Un Insee Première sur les comptes prévisionnels 2005 de l'agriculture.

Un article d'Economie et Statistique sur le commerce extérieur de la filière agroalimentaire (G. Thomas)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le tableau suivant actualise le programme propre à la division Agriculture

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 en cours	Noyau « dur ». Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)
Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 de l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004, celui de l'IPGA début 2005	Noyau « dur » pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne en ce qui concerne l'IPPAP et l'IPAMPA
Appariement RICA-source fiscales ménages	Division Agriculture de l'Insee	En cours de préparation	Noyau « dur ». Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

Partie 1 – Exposé de synthèse

Conformément au programme de travail à moyen terme 2004-2008, le SCEES réalise des enquêtes dans le domaine de l'agriculture et des industries agro-alimentaires, produit des études et synthèses et diffuse les résultats de ces opérations.

Dans le domaine agricole, l'exploitation de la **base nationale d'identification bovine BDNI** remplacera, à partir de mai 2005 et comme prévu, l'enquête communautaire de mai sur le cheptel bovin. L'enquête de novembre est pour l'instant conservée, mais les travaux se poursuivent en vue de la remplacer elle aussi. Les échantillons des autres enquêtes communautaires annuelles ou bi-annuelles sur le cheptel (porcins, ovins, caprins), tirés dans le recensement agricole en 2001, doivent être renouvelés à l'automne 2006. Pour ces espèces, la mise en place de la BDNI est moins avancée et ne permet pas une suppression des enquêtes à court terme.

L'enquête sur **les pratiques culturelles en grandes cultures**, dont les dernières éditions datent de 2001 et 1994, sera réalisée au second semestre 2006. Cette enquête joue un rôle important dans la connaissance des techniques culturelles des agriculteurs, et contribue à éclairer les relations entre agriculture et environnement (données sur les intrants à la parcelle, les intercultures, le travail du sol, ...). Comme en 2001, elle sera réalisée en collaboration étroite avec la Direction de l'Eau du MEDD, dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ».

La troisième édition de l'enquête auprès des collectivités territoriales sur le **service public d'eau - assainissement** sera conduite au printemps 2006, à la demande de l'IFEN et de la Direction de l'Eau du MEDD ; les deux précédentes enquêtes ont été réalisées en 2003 et 2000.

L'enquête sur **les bâtiments d'élevage**, prévue dans le programme à moyen terme en 2006, sera décalée en 2008.

De plus, des travaux méthodologiques pour préparer les opérations à venir doivent être réalisés. Ainsi, l'échantillon permanent d'exploitants interrogés dans l'enquête annuelle sur la **production des terres labourables** (rendements et superficies par cultures) sera renouvelé en 2006. A cette occasion, un bilan complet du fonctionnement de l'enquête va être réalisé en 2005, qui pourra conduire à certains aménagements, notamment dans les calendriers d'enquête.

L'enquête communautaire quinquennale sur la **structure des vergers** doit être renouvelée au printemps 2007, elle sera préparée à partir de l'automne 2005 (Directive 2001/109 du 19/12/01). L'objectif communautaire est la mesure du potentiel de production des vergers.

Les travaux d'adaptation au règlement de fin 2002 sur les **statistiques des déchets issus de l'agriculture** ont été engagés comme prévu en 2004, avec la réalisation de l'étude pilote prescrite par ce règlement, en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME. Ces travaux se poursuivront en 2005 et 2006, en fonction des conclusions qui seront tirées de l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres.

Enfin, la dernière enquête **Structures des exploitations** avant le recensement agricole de 2010 doit être réalisée à l'automne 2007, elle sera préparée à partir de la mi-2006 (Règlement 571/88 du Conseil du 29/02/1988).

Dans le domaine des IAA, le SCEES sera associé à l'exploitation de l'enquête communautaire sur **l'innovation technologique** dont la collecte, assurée de façon centralisée par le SESSI service statistique du ministère de l'industrie, se déroulera fin 2005. Il participera également à l'exploitation de l'enquête thématique intersectorielle sur **les changements organisationnels et les nouvelles**

technologies de l'information et de la communication dont la collecte, réalisée par l'INSEE, se déroulera essentiellement sur 2006.

Afin de mieux satisfaire la demande européenne dans ce domaine, le SCEES améliorera la couverture des enquêtes sur **les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement**. Il veillera également à adapter ses outils au règlement européen sur **les déchets** afin d'être en mesure de collecter une information dans ce domaine à compter de 2007.

La réédition en 2006 par le SCEES de l'enquête quinquennale sur **les petites coopératives agricoles de transformation et de commercialisation** (moins de 10 salariés), mal couvertes par les sources administratives, permettra d'estimer le poids économique de ces petites unités au sein du secteur coopératif.

L'exploitation des bénéficiaires industriels et commerciaux se poursuivra pour les petites unités en dessous du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise.

Enfin, l'amélioration de la qualité des **enquêtes de branche** continuera d'être un axe de travail prioritaire. Les efforts porteront en particulier sur le maintien ou la réduction des délais ainsi que sur l'amélioration de la cohérence inter-sources. La recherche d'une meilleure représentativité de l'indice de la production industrielle se poursuivra également. Par ailleurs, une première expérimentation de collecte par Internet devrait être mise en œuvre pour une enquête mensuelle directe.

Le SCEES continuera par ailleurs de participer aux travaux intersectoriels animés par l'Insee notamment en ce qui concerne la révision 2007 des nomenclatures d'activité et de produits et le projet de réforme de la statistique annuelle d'entreprise annoncé dans le cadre du moyen terme 2004-2008.

En 2006, les travaux **d'études et de synthèse** seront plus particulièrement centrés sur les points suivants :

L'amélioration des statistiques de synthèse concernant les productions agricoles en termes physiques continuera avec la poursuite du renforcement de la coordination régionale et nationale. Sur la statistique agricole annuelle (SAA) comme sur les comptes, les opérations de formation-action en région seront poursuivies dans la continuité de celles qui ont déjà été réalisées en 2004 et 2005.

En ce qui concerne plus particulièrement **la SAA**, outre la refonte et la mise à jour des instructions, il est envisagé la mise en place d'un projet plus global sur les procédures d'élaboration qui comprendrait la recherche d'une utilisation systématique des fichiers administratifs, la mise à niveau des questions méthodologiques, l'élaboration d'un outil informatique et la réropolation éventuelle des séries passées.

Pour les comptes, le début de l'année 2006, outre les travaux habituels de la campagne courante des comptes, devrait voir l'aboutissement de la réflexion sur les comptes régionaux et départementaux et sur leur méthode d'élaboration. Un nouvel outil informatique permettant l'élaboration de comptes départementaux et régionaux pourrait être réalisé durant le restant de l'année.

L'année 2006 devrait voir se poursuivre les travaux européens engagés pour définir une **nouvelle typologie des exploitations agricoles**, rendue nécessaire par la réforme de la PAC de 2003. Des simulations et des études d'impact sur les travaux statistiques devront être réalisées, pour une mise en œuvre à l'occasion du RA 2010.

Pour le RICA, l'échantillon 2005, comme les échantillons 2003 et 2004 est calibré de façon à maintenir une représentativité par région et par OTEX, en prenant en compte la variabilité à l'intérieur de chaque OTEX avec un maintien de l'effectif des exploitations au forfait. Son effectif est de 7320 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en annexe 1.

2006 devrait voir par ailleurs la mise en œuvre des préconisations du rapport sur l'évolution du RICA. La généralisation de l'utilisation d'outils permettant de diminuer la charge de saisie devrait être effective ainsi que la récupération automatique de données disponibles en DDAF. Une réflexion

menée avec les différents acteurs du RICA pourrait en outre permettre de faire évoluer les responsabilités et les financements de l'opération, à terme.

Les travaux de réorganisation de **la conjoncture** devraient voir leur achèvement fin 2005 et donc permettre la mise à disposition des nouveaux produits de conjoncture.

La demande communautaire, en matière de **bilans d'approvisionnement**, devrait globalement se réduire, mais un certain nombre d'entre eux continueront d'être établis pour les besoins nationaux. En particulier, un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces sera réalisé.

L'accent mis en 2005 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes, reste d'actualité en 2006. En particulier, en collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient permettre d'aboutir à une utilisation plus massive des données de la MSA pour les comptes, et plus généralement d'harmoniser les concepts d'emploi et de développer toutes les études sur le domaine.

En matière de **diffusion**, 2006 devrait voir la mise en place du nouveau site Internet. La partie "données en ligne" du nouveau site utilisant le logiciel BEYOND va se développer au cours de l'année en mettant à disposition des résultats d'enquêtes plus nombreux.

Pour la collection Chiffres et Données, la partie papier du support diminuera et l'accompagnement par un cédérom va se généraliser.

La diffusion de l'enquête Structure 2005 devrait profiter des investissements réalisés pour la diffusion de l'enquête Structure 2003 et se faire plus rapidement.

Une réflexion menée actuellement sur la rénovation des publications pourrait commencer à voir son application. Le projet de rénovation de la base de données Datagreste sera un gros chantier pour 2006.

Partie 2 – Travaux nouveaux pour 2006

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

a) Enquête Pratiques culturelles 2006

L'enquête sur les Pratiques culturelles sera réalisée par enquêteur à l'automne 2006. Comme pour 2001, elle bénéficiera d'un soutien financier de la Direction de l'Eau du MEDD, qui utilisera ses résultats dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ». L'échantillonnage permettra de disposer de résultats détaillés par cultures à l'échelle des régions et zones vulnérables/non vulnérables.

Les cultures concernées seront en principe les mêmes qu'en 2001 : blé dur, blé tendre, orge, maïs, colza, tournesol, pois, betterave, pomme de terre, prairies temporaires, prairies permanentes intensives et jachères. Des extensions éventuelles sont à l'étude pour les prairies extensives et la viticulture.

L'échantillon de parcelles (21 000 comme en 2001) sera tiré dans l'enquête Teruti-Lucas 2006. La définition du questionnaire vient de commencer avec les divers utilisateurs potentiels (MAAPR, MEDD, chambres d'agriculture, instituts techniques, Agences de l'eau).

La formation a donné un avis d'opportunité favorable en 2004.

b) Enquête annuelle Production des terres labourables

Cette enquête annuelle a pour objet la collecte d'information sur les rendements par cultures en grande culture. Elle permet ainsi de répondre aux exigences des règlements européens 837/90 et 959/93 relatifs aux statistiques de produits végétaux.

L'échantillon d'exploitations est tiré et mis à jour à partir des points de l'enquête Teruti. Le passage en 2005 de Teruti à Teruti-Lucas s'accompagne d'un nouvel échantillon de points suivis. En conséquence, un nouvel échantillon d'exploitations devra être tiré à partir de Teruti-Lucas 2005. A cette occasion, l'ensemble du dispositif sera réévalué.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité favorable pour cette enquête renouvelée (voir fiche descriptive en annexe).

c) Enquête sur la structure des vergers en 2007

Cette enquête quinquennale est prescrite par la Directive 2001/109 du 19/12/01. Elle a pour objet la collecte de données sur le potentiel de production des vergers par espèces et variétés (superficies, densité de plantation, âge des arbres), de façon à permettre des prévisions à moyen terme de la production et de l'offre sur les marchés. La version précédente a été réalisée au printemps 2002. L'enquête sera conduite par enquêteur au printemps 2007, et préparée à partir de l'automne 2005.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité favorable (voir fiche descriptive en annexe).

d) Enquêtes sur les cheptels porcins, bovins, et ovins-caprins

Ces enquêtes régulières sur les cheptels porcins, bovins, et ovins-caprins sont prescrites par les Directives 93/23, 93/24, et 93/25 du 01/06/1993. Elles doivent être conduites chaque année en mai-juin et novembre-décembre pour les enquêtes bovines et porcines, en novembre-décembre pour les ovins-caprins. Leur objectif est la collecte de données sur les animaux par catégorie d'effectifs, de façon à asseoir des prévisions de production de viande pour les 12 à 18 mois suivants.

Ces enquêtes ont déjà été examinées par le Comité du Label en 2002. Dans la mesure où un nouvel échantillon doit être tiré pour l'automne 2006, elles sont présentées à nouveau au titre des enquêtes « anciennes » à réexaminer périodiquement.

Il est demandé à la formation un avis d'opportunité favorable (voir fiche descriptive en annexe).

e) Enquête « les collectivités locales et l'environnement, volet eau et assainissement » 2004

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », après les éditions de 2003 et 2000.

La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

La préparation de l'enquête a commencé. La collecte sera assurée par le SCEES et sera réalisée par enquêteur auprès de 5100 communes environ au cours du deuxième trimestre 2006. Elle portera sur l'exercice 2004.

La formation Environnement a donné un avis d'opportunité favorable en 2004.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006

a) Base nationale d'identification bovine BDNI

La base nationale d'identification bovine BDNI devient progressivement la source essentielle d'estimation des cheptels et de la production, en particulier aux niveaux départemental et régional.

Le remplacement de l'enquête communautaire de mai sur le cheptel bovin par la BDNI sera effectif comme prévu à partir de mai 2005. Dans un premier temps, l'enquête de novembre est conservée, elle permettra de disposer de clés de répartition pour certains postes de la nomenclature d'animaux qui ne peuvent directement être renseignés par la BDNI. Les travaux se poursuivent pour mettre au point des méthodes permettant de se passer également de l'enquête bovine de novembre ; ils pourraient déboucher en 2006.

b) Casier viticole

Les travaux d'expertise du casier viticole seront poursuivis, afin d'étudier dans quelle mesure cette source administrative pourrait remplacer le renouvellement du recensement de la viticulture de 2010 (règlement 357/79 du 05/02/1979).

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2006

a) Les statistiques de déchets agricoles

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, le Scees a réalisé en 2004 en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME une étude pilote qui a permis un balayage complet des principaux types de déchets produits par les exploitations, ainsi que des sources d'information mobilisables. A cette occasion, une première quantification a pu être réalisée sur la base des données existantes, issues principalement des filières de collecte organisée ou de ratios techniques.

Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'IFEN par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008.

Quelques questions simples ont été introduites dans l'enquête Structures 2005 pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

b) Les statistiques sur l'emploi

La collaboration entre le SCEES et la MSA s'est intensifiée au cours de l'année 2004. A l'occasion de la publication des résultats de l'enquête structure 2003, une comparaison des résultats détaillés publiés par le SCEES avec ceux publiés par la MSA a permis d'expliquer la quasi-totalité des causes de divergence apparente entre les publications des deux services. Au niveau national, on devrait aboutir en 2005 à une publication de séries annuelles d'emploi salarié et d'emploi non salarié cohérentes pour les deux organismes. Ce travail doit continuer en 2005 et 2006 avec des comparaisons effectuées au niveau départemental. Ces séries pourront être utilisées pour l'élaboration des comptes départementaux.

Des études actuellement en cours au SCEES ont pour objectif de déterminer les utilisations qui pourraient être faites du fichier individuel de cotisants non salariés de la MSA, d'ores et déjà disponible au ministère.

c) les travaux sur les consommations d'énergie

Lors des réflexions sur le moyen terme, il était apparu un manque d'informations sur les aspects consommations d'énergie de la branche agriculture. Afin de répondre au moins partiellement à cette demande, il a été décidé de profiter du dispositif de collecte du RICA et développer le questionnaire dans la fiche RICA portant sur l'exercice 2004, notamment en affinant la nomenclature des comptes combustibles (avec la distinction fioul domestique, gaz et autres combustibles) et carburants (avec la distinction fioul domestique, gazole et autres carburants et lubrifiants). Les quantités seront demandées en plus des valeurs pour le fioul domestique, les factures comportent ces éléments. La charge de collecte supplémentaire induite par ce questionnaire est relativement peu importante. Toutefois, la balance et le compte de résultats sont insuffisants, le retour aux pièces comptables de base est indispensable. Un bilan de la collecte sera fait d'ici la fin de l'année, l'objectif étant de pérenniser cette interrogation, voire de la détailler suivant les besoins formulés par l'observatoire.

Partie 3 – Opérations répétitives

3.1. Enquêtes : La liste des enquêtes répétitives figure en annexe 2.

Partie 4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Les travaux sur les statistiques administratives, en particulier l'exploitation de la BDNI, permettent de supprimer l'enquête bovine de mai, effectuée auprès de 7500 exploitations agricoles.

Par ailleurs, les aménagements faits dans le questionnaire RICA concernant les consommations d'énergie visent à supprimer une enquête sur ce thème.

Partie 5 - Aspects particuliers du programme

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

L'enquête « Structures » réalisée fin 2005 et diffusée à partir de 2006 comporte environ 80 000 questionnaires. Elle est représentative au niveau régional et au niveau départemental pour les principales spéculations du département.

L'enquête Teruti-Lucas, par sa description finie de l'occupation du territoire, à la fois physique et fonctionnelle, permet des études locales sur l'occupation du territoire, l'assolement, les paysages...

L'exploitation des fichiers administratifs, et en particulier la BDNI, permet de disposer de statistiques à un niveau fin sur les effectifs et les mouvements d'animaux.

5.2 Aspects « environnement »

L'enquête « Légumes 2005 » comporte un petit volet environnemental : pratiques en matière de protection des cultures, pulvérisateurs, élimination des déchets.

L'enquête « Pratiques culturelles 2006 » permet de décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des agriculteurs et d'établir des indicateurs agri-environnementaux, en particulier dans le cadre de la directive « nitrates ».

L'enquête Teruti-Lucas permet une description de l'occupation du territoire physique et fonctionnelle. Les aspects environnementaux font partie du questionnement et les études possibles sont multiples : paysage, urbanisation, érosion...

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, les travaux sur les statistiques sur les déchets ont débuté dès 2004. Une première quantification a été réalisée à partir de sources existantes. Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'IFEN par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008. Des questions simples ont été introduites dans le questionnaire « Structures 2005 » pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », portant sur l'année 2004 après celles portant sur 1998 et 2001. La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

5.3 Aspects européens

Le programme de travail 2006 comme les précédents reste très marqué par les contraintes européennes qui restent fortes et ce malgré la volonté d'EUROSTAT d'aboutir en accord avec les Etats membres à un allègement du dispositif.

Des propositions de modification du système communautaire de statistique agricole vont être mises à l'étude courant 2006 à partir d'orientations générales qui se dégageront dans les enceintes appropriées, suite à une première analyse organisée lors d'un séminaire du CEIES tenu à Bruxelles les 9 et 10 septembre 2004.

EUROSTAT explique la nécessité de revoir le système communautaire en vigueur pour les statistiques agricoles par différents éléments et notamment :

- l'évolution des besoins des utilisateurs en raison de la réforme de la PAC et de la nécessité d'étayer les nouvelles préoccupations politiques vers le développement rural, l'agroenvironnement et la sécurité alimentaire,
- le besoin de garantir une utilisation optimale des ressources statistiques qui sont limitées, concurrence croissante entre l'agriculture et d'autres secteurs,
- minimiser la charge pesant sur les opérateurs économiques,
- acter la diversité accrue dans l'Union élargie avec une distribution inégale entre grandes, moyennes et petites unités agricoles dans les différents pays.

De nombreux aspects techniques seront débattus par les groupes de travail thématiques sous l'égide du Comité européen des directeurs en charge dans les Etats membres des statistiques sur l'agriculture. Ceux-ci définiront l'architecture générale du futur système.

Le programme d'action de l'année qu'il s'agisse des opérations de collecte ou de synthèse s'inscrit dans un ensemble de réglementations européennes visant pratiquement l'ensemble des filières agricoles :

- superficies, rendements et production de céréales et d'une quarantaine d'autres cultures ;
- effectifs par catégories des cheptels et prévisions de production de viande y compris de volaille, production d'œufs ;
- suivi de la collecte du lait et des fabrications laitières ;
- production et commercialisation des produits des industries alimentaires ;
- structures et évolution des activités des IAA ;
- analyses micro économiques à travers le RICA ;
- établissement des indices de prix et des comptes de l'agriculture ;
- analyse des évolutions structurelles des exploitations agricoles.

Des thématiques nouvelles font l'objet de premières réflexions : statistiques relatives au développement rural, statistiques en matière de contrôle et de signes de qualité, agriculture biologique.

Par ailleurs, EUROSTAT organisera en 2006 une concertation avec les Etats membres pour éventuellement présenter un texte particulier ayant trait aux statistiques sur les pesticides.

Enfin l'année 2006 devrait être l'année au cours de laquelle une nouvelle enquête harmonisée sous forme d'un sondage aréolaire sera lancée pour connaître l'occupation et l'utilisation des sols (LUCAS).

Une méthodologie nouvelle devrait être testée sur l'ensemble de l'Europe des 25.

Partie 6 - Liste des publications

Publications 2004

- **AGRESTE CONJONCTURE La note**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Industries agroalimentaires**
Trimestriel
- **AGRESTE CONJONCTURE Bilan conjoncturel de l'année 2004**

Annuel

- **AGRESTE CONJONCTURE Le bulletin**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur agroalimentaire**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Grandes cultures**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Légumes**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Fruits**
Mensuel de mai à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Viticulture**
Mensuel de juillet à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Lait et produits laitiers**
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Aviculture**
Mensuel
Numéro spécial « année 2003 »
- **AGRESTE CONJONCTURE Productions animales**
Apériodique
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur bois et dérivés**
Trimestriel
- **AGRESTE GraphAgri**
L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2004
Juin 2004
- **AGRESTE Primeur**

139 janvier	2004	Un tiers des firmes pratiquent le commerce électronique. L'industrie agroalimentaire en ligne
140 février	2004	De l'eau à tous prix. De 1,8 à 3,8 euros le m ³ en 2001 selon les départements en métropole
141 mai	2004	Baisse de la production de foie gras en 2003. Premier recul en vingt ans
142 Juin	2004	Les élevages bovins se rapprochent des normes. Après le 1 ^{er} PMPOA, les exploitations maîtrisent mieux leurs rejets
143 juin	2004	Bâtiments conformes, mais terrains trop rares. Les élevages de porcs après le 1 ^{er} PMPOA
144 juin	2004	Recul limité du résultat malgré les conditions climatiques. Les comptes provisoires de l'agriculture 2003 par département et catégorie d'exploitations
145 juillet	2004	5.8 milliards de m ³ d'eau potable mis en distribution. 855 000 km souvent anciens pour distribuer l'eau potable
146 juillet	2004	L'atonie de la demande pèse sur l'activité. Enquête annuelle d'entreprise IIA résultats provisoires 2003
147 juillet	2004	370 000 exploitations professionnelles. Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003
148 septembre	2004	14% de porc à l'engraissement en pension. L'élevage en sous-traitance se développe

- | | | | |
|-----|-----------|------|--|
| 149 | septembre | 2004 | Peu de pratiques alternatives en grandes cultures. Des terres trop souvent nues entre deux cultures |
| 150 | septembre | 2004 | Ralentissement de la hausse des prix. La valeur vénale des terres agricoles en 2003 |
| 151 | septembre | 2004 | Des marchés viticoles plus fragiles. Un maintien difficile des débouchés pour les vins français |
| 152 | novembre | 2004 | Les grandes entreprises s'affichent .La publicité des industries agroalimentaires |
| 153 | novembre | 2004 | Davantage de tourteaux, toujours plus de céréales .Les matières premières dans les aliments composés pour animaux de ferme en 2003 |
| 154 | novembre | 2004 | Amélioration sauf chez les producteurs hors sol et de fruits .Les résultats 2002 des exploitations agricoles du Rica |
| 155 | décembre | 2004 | De l'approvisionnement à la commercialisation. Les relations entre entreprises dans l'industrie agroalimentaire |
| 156 | décembre | 2004 | Baisse du revenu moyen malgré de bonnes récoltes. Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2004 |
- **AGRESTE Cahiers**

1	janvier	2004	Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2003
2	mars	2004	Un tiers des jeunes exploitants des DOM à plein temps Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé Se réinstaller en société Les exploitations agricoles non professionnelles en 2000 Développement des pratiques de qualité dans la filière fruits
3	novembre	2004	Résultats économiques des exploitations agricoles en 2002
4	décembre	2004	Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2004
 - **AGRESTE Chiffres et Données Agriculture**

156	février	2004	Statistique agricole annuelle Résultats provisoire 2003
157	avril	2004	L'utilisation du territoire en 2003. Nouvelle série 1992 à 2003
158	avril	2004	Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001
159	juin	2004	Enquête sur les pratiques culturales en 2001
160	juillet	2004	Statistique agricole annuelle Résultats 2003
161	août	2004	Rica France Tableaux standard 2002
162	octobre	2004	Le prix des terres agricoles 2003
163	décembre	2004	Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2002-2003
 - **AGRESTE Chiffres et Données Agroalimentaire**

119	janvier	2004	Les consommations d'énergie dans les IAA et scieries en 2002
120	février	2004	Lait et produits laitiers en 2002
121	mars	2004	IAA Entreprises de 20 salariés ou plus - EAE : Résultats sectoriels et régionaux 2002
122	mars	2004	Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales EAE résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2000-2002
123	mai	2004	Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE résultats sectoriels et régionaux 2002
124	octobre	2004	Récolte de bois et production de sciages en 2002
125	novembre	2004	Lait et produits laitiers en 2003
126	novembre	2004	Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2002
 - **STATISTIQUE PUBLIQUE – SYNTHÈSES**
n° 77 : Les comptes de l'agriculture en 2003

- **AGRESTE Numérique – cédéroms**
décembre 2004 **Les comptes régionaux et départementaux de l'agriculture**
Série 1990 2003 en base 95
- **Divers**
Paiements compensatoires aux surfaces cultivées – Année 2003
Publication réalisée conjointement par l'ONIC, la SIDO et le SCEES

Partie 7 – Suivi du moyen terme

Le programme défini dans le cadre du moyen terme 2004-2008 se poursuit sans modifications très importantes. Les enquêtes prévues en 2004 (« aviculture » et volet alimentation porcine sur l'enquête cheptel de fin d'année) ont été réalisées, celles de 2005 (« Légumes », « Signes officiels de qualité et d'origine » et « Structures » devraient bien avoir lieu. Les enquêtes « pratiques culturelles 2006 », « vergers 2007 » et « Structures 2007 » sont en cours de préparation. Il faut néanmoins noter le report de l'enquête « bâtiments d'élevage » à 2008 et l'abandon de l'enquête sur l'agriculture biologique.

L'utilisation des fichiers administratifs a bien progressé

-l'enquête cheptel bovin de mai 2005 n'aura pas lieu mais sera remplacée par une exploitation de la BDNI

-la mise en place du numéro de correspondance unique (le SIRET) progresse et donc les appariements de fichiers vont être développés

-les travaux sur l'emploi par rapprochement de données du SCEES et de la MSA devraient aboutir en 2006

L'étude sur la rénovation du RICA devrait déboucher sur des propositions concrètes dès 2005.

La rénovation du site Internet dès 2005 permettra une mise à disposition plus importante des données à disposition de tous.

Résumé des programmes statistiques 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Inventaire communal	Insee – SCEES	En 2008.		2008
Généralisation de SIRENE aux entreprises agricoles	Insee – SCEES	Sur la période 2004-2008		En cours
Enquêtes "structures des exploitations agricoles"	SCEES	En 2005 et 2007 après 2003.	Application du règlement 571/88 du Conseil	Préparation enquête 2005 en cours
Estimation des déchets de l'agriculture	SCEES	Travaux pilotes en 2004 et 2005. Première quantification demandée sur 2006	Application du règlement 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil	En cours (étude pilote réalisée en 2004)
Enquête "alimentation porcine"	SCEES	En 2004 et éventuellement en 2007.	Réponse à des préoccupations environnementales.	Réalisée en novembre 2004
Enquête "aviculture"	SCEES	En 2004.	Volet sur le parc de bâtiments, l'environnement et le bien-être animal	Collecte réalisée fin 2004
Enquête "structure de la production de légumes"	SCEES	En 2005.		Collecte en février-mars 2005

Enquête sur les signes officiels de qualité et d'origine	SCEES	En 2005.		Collecte en avril-mai 2005
Enquête sur les productions de l'agriculture "biologique"	SCEES	En 2006.		Suppression
Enquête "Bâtiments d'élevage"	SCEES	En 2006.	Version simplifiée de l'enquête de 2001.	Reportée à 2008
Enquête "Pratiques culturelles"	SCEES	En 2006.	Application de la directive CE "nitrates" et extension du champ (vignes, vergers et légumes).	Préparation en cours. Extension éventuelle limitée à la viticulture.
Enquête "vergers"	SCEES	En 2007.	Application de la Directive 2001/109 du Parlement européen et du Conseil	2007

Annexe 1

Le plan de sélection de l'échantillon 2005 du RICA (Réseau d'information comptable agricole)

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative, le Comité national. Comme le dispose l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 relatif au RICA, le CNIS constitue, en France, le Comité national du RICA. La formation Agriculture du CNIS est donc invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles *professionnelles*. L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à la méthode des *quotas*.

En pratique, dans cette méthode, *l'univers*, connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (au total 22 régions x 17 OTEX x 5 classes de taille = 1 870). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.

Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par *sous-échantillon*). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'Administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques, plans d'amélioration matérielle ou d'investissement (sous-échantillon 3). Ces 3 types correspondent à des coûts unitaires très différents, passant de 1 250 € TTC pour le sous-échantillon 1 à 440 € pour les exploitations au bénéfice réel et à 140 € pour le sous-échantillon 3.

À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).

Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

Bilan des sélections 2003 et 2004 et proposition pour l'échantillon 2005

Depuis 1990, l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 300 - 7 900 exploitations, avec quelques fluctuations liées à une rigueur budgétaire plus ou moins forte. Cette taille permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.

Évolution de l'échantillon national de 1990 à 2005

Nombre de comptabilités

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Quota	8 213	8 076	8 171	8 210	8 092	7 562	7 660	7 633	7 699	7 763	7 821	7 862	7 881	7 320	7 320	7 359
Fichier définitif	7 528	7 467	7 765	7 732	7 906	7 532	7 608	7 572	7 713	7 752	7 758	7 802	7 869	7 303	7 343 (*)	

(*) Pour 2004, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées.

La contrainte communautaire, fixée à 7 320 exploitations, était nettement dépassée au début des années 2000. Au cours de la **sélection 2003**, qui était prévue dans la lancée, il a fallu opérer un repli en raison des annulations de crédit et des arbitrages effectués entre les diverses opérations statistiques. Le quota a été ramené à 7 320 exploitations.

La réduction de 7% de l'échantillon n'a pas été faite de façon identique par région, les régions à faible échantillon ont été protégées. Des modifications ont été introduites dans la construction de l'échantillon, de façon à réduire les pertes de précisions. Pour certaines OTEX, et dans quelques régions limitrophes, une part importante des résultats financiers présentait des séries comparables. Dans ces cas, il a été procédé à un regroupement de régions. Les chiffres sont calculés sur la base de la réunion des échantillons des deux régions et imputés aux régions regroupées. La liste des croisements concernés est la suivante :

OTEX	Régions
13-14	Basse Normandie, Haute Normandie
13-14	Rhône-Alpes, PACA
39	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, PACA
41	Nord-Pas de Calais, Picardie
41	Champagne-Ardenne, Lorraine
41	Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire

La réduction de l'échantillon ne s'est pas faite non plus uniformément dans les 3 sous-échantillons. Le RICA est la seule source d'information microéconomique disponible sur les exploitations relevant du régime du forfait, sous-représentées, et le sous-échantillon 1 a été conservé. Le sous-échantillon 3 a maintenant un effectif faible, qui ne peut guère être diminué. La réduction n'a réellement porté que sur le sous-échantillon 2.

Parallèlement, il a été décidé de mettre en œuvre dans les meilleurs délais une refonte approfondie de l'échantillon, à achever avant la réalisation du prochain recensement de l'agriculture de 2010. Les principes en sont exposés dans le paragraphe suivant.

L'échantillon de 2004 a été conçu selon ces principes, de même que celui de **2005**. Les évolutions en terme d'OTEX et de régions sont déjà très sensibles.

La répartition par sous-échantillon est maintenue à peu près fixe.

Quotas nationaux par sous-échantillon

Nombre de questionnaires

Année	2004 (sélection) (*)	2005 (quota)	Évolution 2004 à 2005
Sous-échantillon			
1 (compta. ad-hoc)	1 079	1 079	0
2 (bénéfice réel)	5 269	5 278	+ 9
3 (PAM)	995	1 002	+ 7
Total	7 343	7 359	+ 16

(*) Bilan de la sélection effectué à partir des conventions signées.

La **répartition OTEX x CDEX** de 2005 a été déterminée au moyen du recensement agricole 2000. Ce sont toujours les coefficients de marge brute standard de 1996 qui sont utilisés.

Principes de la réforme de l'échantillon à moyen terme

L'objectif fondamental du RICA est de mesurer les évolutions du revenu des agriculteurs et d'en comprendre les déterminants. Le résultat comptable avant impôt (RCAI) apparaît comme la variable d'intérêt naturelle du RICA. Un plan de sondage optimal en matière de représentativité nationale devrait donc sonder chaque strate à proportion de l'hétérogénéité du RCAI dans cette strate.

Pour calculer un plan optimal, on devrait disposer de l'écart-type du RCAI dans la population totale de chaque strate. Cette information n'a pas été disponible pendant très longtemps. En conséquence, on a eu recours à la MBS. Les quotas par strate étaient liés à la part de MBS de chaque strate au sein de la ferme France.

Le récent appariement du recensement agricole de 2000 avec les fichiers fiscaux de la DGI pour cet exercice comptable a permis de se faire une idée suffisamment précise des différences d'hétérogénéité entre strates en terme de RCAI. Il est ainsi possible de construire des plans de sondage quasi-optimaux, proches de l'allocation de Neyman théorique, mais qui doivent en même temps :

- autoriser une utilisation régionale du RICA;
- attribuer une priorité aux OTEX recevant le plus d'aides européennes, puisque la Commission est l'un des principaux utilisateurs du RICA ,
- tenir compte de la fragilité de l'échantillon constant du RICA, dont les demandes d'utilisation se multiplient.

Le plan de sondage du RICA devra à la fin de la décennie se rapprocher d'un tel quasi-optimum. Cela implique des évolutions relativement lourdes, mais nécessairement graduelles:

Les céréaliers (OTEX 13) ont un fort poids de MBS, mais une hétérogénéité de résultats financiers faible. Leur représentation dans l'échantillon devra donc sensiblement diminuer;

A contrario, les exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture et arboriculture, et particulièrement les plus grosses, sont très mal connues au regard de la variance de leur résultat. Les taux de sondage qui leur seront appliqués seront plafonnés pour d'évidentes raisons pratiques.

Dans la filière élevage, les exploitations laitières (OTEX 41) sont plutôt moins hétérogènes que leurs consœurs des OTEX 42 et 43, ce qui implique un rééquilibrage de l'échantillon en direction des exploitations d'élevage mixte ou principalement de boucherie.

La grande viticulture d'appellation contient des zones de grande homogénéité (Champagne) et de grande hétérogénéité (Aquitaine), alors que les parts respectives de MBS ne reflètent pas d'aussi grandes différences. Cela implique aussi un rééquilibrage de l'échantillon;

Au sein des exploitations de polyculture, il a paru nécessaire de rééquilibrer l'échantillon entre OTEX 81 (grandes cultures et herbivores) et 82 (autres combinaisons culture – élevage), au bénéfice de cette dernière;

Les exploitations de classe économique 8 et 9 ont des modes de production assez standardisés, conduisant à des résultats plus homogènes que ceux des exploitations de classe inférieure. En particulier, les plus petites exploitations sont trop peu sondées, et celles de classe 8 et 9 le seraient un peu trop. Toutefois, le relèvement probable du seuil RICA en 2010 conduira sans doute à des réaménagements du côté des petites exploitations.

Les répartitions régionales sont amenées à évoluer par effet de structure.

Les regroupements de régions seront maintenus pendant quelques années, pour disparaître lorsque l'échantillon sera plus proche d'un optimum de Neyman ou à la faveur d'une remontée du nombre d'exploitations enquêtées.

Réseau d'information comptable agricole

SÉLECTION 2005**Quotas par sous-échantillon***

RÉGION	SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11 ÎLE-DE-FRANCE	2	166	-	168
21 CHAMPAGNE-ARDENNE	15	328	37	380
22 PICARDIE	22	241	22	285
23 HAUTE-NORMANDIE	18	136	9	163
24 CENTRE	24	345	64	433
25 BASSE-NORMANDIE	38	159	40	237
26 BOURGOGNE	37	260	74	371
31 NORD-PAS-DE-CALAIS	27	253	22	302
41 LORRAINE	24	177	33	234
42 ALSACE	19	138	32	189
43 FRANCHE-COMTÉ	37	161	24	222
52 PAYS DE LA LOIRE	60	351	67	478
53 BRETAGNE	47	368	91	506
54 POITOU-CHARENTES	56	287	23	366
72 AQUITAINE	101	342	90	533
73 MIDI-PYRÉNÉES	86	313	80	479
74 LIMOUSIN	50	121	45	216
82 RHONE-ALPES	102	313	50	465
83 AUVERGNE	70	227	71	368
91 LANGUEDOC-ROUSSILLON	68	250	88	406
93 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	74	291	39	404
94 CORSE	102	51	1	154
TOTAL FRANCE	1 079	5 278	1 002	7 359

* Échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité,
échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition,
échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM ou d'un PI.

Réseau d'information comptable agricole

SÉLECTION 2005
Quotas par OTEX-CDEX

	CDEX	5-6	7	8	9	10	total
OTEX							
13 Céréales, oléagineux, protéagineux		27	163	434	430	41	1095
14 Autres grandes cultures		9	77	189	277	84	636
28 Maraîchage		4	54	81	73	18	230
29 Fleurs et horticulture diverse		2	51	88	60	23	224
37 Vins d'appellation		11	80	258	318	143	810
38 Autre viticulture		5	56	101	53	9	224
39 Fruits et autres cultures permanentes		7	71	120	111	52	361
41 Bovins lait		21	284	527	144	2	978
42 Bovins élevage et viande		58	274	250	36	0	618
43 Bovins lait, élevage et viande		4	59	132	68	1	264
44 Ovins, caprins et autres herbivores		31	160	138	26	0	355
50 Granivores		9	29	63	74	21	196
60 Polyculture		4	52	105	87	21	269
71 Polyélevage à orientation herbivores		0	33	66	35	0	134
72 Polyélevage à orientation granivores		3	22	62	52	5	144
81 Grandes cultures et herbivores		12	98	286	269	20	685
82 Autres combinaisons cultures élevage		4	16	62	52	2	136
TOTAL		211	1 579	2 962	2165	442	7 359

* OTEX : orientation technico-économique,

CDEX : classe de dimension.

ANNEXE 2

Liste des opérations répétitives en 2006

CHAMP DE L'ENQUETE ET MODALITES D'EXECUTION	ETAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DELAI DE PUBLICATION POUR LES OPERATIONS PERIODIQUES
<p align="center">AGRICULTURE ET FORET</p> <p>INSEE et ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</p>	
<p>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</p> <p>Sondage auprès de 7400 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ers résultats année n : décembre n + 1 - rapports annuels année n : décembre n + 1
<p align="center">Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p>Structures agricoles et milieu rural</p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u></p> <p>Rénovation de l'enquête avec un nouvel échantillon de points d'observation géoréférencés à partir de 2005</p>	<p>résultats définitifs : AGRESTE Chiffres et Données, printemps 2006</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement agricole public et privés</u></p> <p>Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p>Base de sondage renouvelée des exploitations agricoles et enquête complémentaire sur les nouvelles exploitations</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p align="center">Productions végétales</p>	
<p><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès de 17 000 d'exploitations agricoles dans 63 départements.</p>	<p>AGRETE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures.</p>
<p align="center"><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.</p>

<p align="center"><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.</p>
<p align="center"><u>Enquête de prévision de production vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne.</p>
<p>Activités forestières</p>	
<p align="center"><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (300 entreprises). NAF : 02.0B, 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données début n + 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête par sondage et par correspondance auprès de quelque 7 000 entreprises. NAF : 02.0B, 20.1A, 20.1B, 20.3Z</p>	<p>AGRESTE Chiffres et Données mai n+ 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A</p>	<p>Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n+ 1</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u></p>	<p>Enquête exhaustive auprès des pépinières forestières et des négociants en plants forestiers</p>
<p>Statistiques animales</p>	
<p align="center"><u>Enquête cheptel bovin au 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 16 000 exploitations agricoles détenant des bovins. L'enquête de mai est remplacée à partir de 2005 par une exploitation de la BDNI.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales janvier (premiers résultats de novembre). AGRESTE Conjoncture productions animales juin (premiers résultats de mai, basés sur la BDNI).</p>
<p align="center"><u>Enquêtes cheptel porcin au 1^{er} mai et 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 2 500 (1^{er} mai) et de 5 000 (1^{er} novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales juin (résultats de mai) et janvier (premiers résultats de novembre).</p>

<p align="center"><u>Enquêtes cheptel ovin et caprin au 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone (1^o novembre) auprès de 5 700 exploitations agricoles détenant des ovins et 2 500 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales janvier</p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des abattoirs de viande de boucherie</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 320 abattoirs (exploitation statistique des formulaires administratifs de déclaration d'abattages).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Gros animaux (mensuel) 15-20 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquêtes auprès des abattoirs de volaille et ateliers de découpe</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage et par correspondance auprès de 200 abattoirs. Enquête trimestrielle par correspondance auprès de 65 ateliers de découpe. Enquête annuelle exhaustive par correspondance auprès de 450 abattoirs sur les produits sous signe de qualité</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 140 couvoirs.</p>	<p>Idem</p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 7 distributeurs de souches avicole et 15 sélectionneurs (dindes et pintades).</p>	<p>Idem</p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des centres de conditionnement d'œufs</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 130 centres, enquête annuelle auprès des 380 autres centres.</p>	<p>Idem</p>
<p align="center">Enquêtes réalisées dans les départements d'Outre-Mer</p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire (Guadeloupe, Martinique, Réunion)</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de segments.</p>	<p>AGRESTE département</p>

<p align="center"><u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane)</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés forains.</p>	<p>AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle</p>
<p align="center"><u>Indice des prix d'achats des moyens de production</u> (Réunion)</p> <p>Relevés de prix auprès d'un marché de gros, de marchés forains et de grandes et moyennes surfaces.</p>	<p>AGRESTE départemental Publication hebdomadaire</p>
<p>Enquêtes diverses</p>	
<p>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.</p>	<p>AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)</p>

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA
- Bureau central des statistiques (BCS)

1. Exposé de synthèse

Deux projets structurant pour la statistique des pêches maritimes finissent de se mettre en place au cours du premier semestre 2005.

Le premier concerne la refonte de la chaîne informatique de traitement (saisie, rapprochements de 2 sources de données, contrôles et redressements, gestion de la base de données) ; il conduit à la création d'une nouvelle base centrale de données. Les logiciels mis en œuvre sont développés en interne depuis plus de 3 ans. Cette nouvelle chaîne a été implantée en décembre 2004 sur les postes de travail d'un des trois centres de traitement régional dont dispose le BCS. Le suivi de son fonctionnement va donner lieu, jusqu'en mai 2005 à une phase de maintenance corrective et évolutive tenant compte des incidents constatés et des demandes d'amélioration de la part des utilisateurs. A l'issue de cette période, son implantation sera généralisée à l'ensemble des postes de travail.

Le second projet se déroule parallèlement et consiste à regrouper les trois centres régionaux de traitement sur le seul site de Lorient. Cette double réforme mobilisera pendant plusieurs mois encore la plupart du personnel du bureau central des statistiques et l'ensemble de ceux qui travaillent dans les centres de province : préparation aux changements, accompagnement des équipes locales, formation des nouveaux agents et formation de tous les agents aux nouveaux outils, mise en place de nouvelles procédures.

Le cap de l'année 2005 s'annonce ainsi assez difficile, dans une période où les attentes de données statistiques des chercheurs (estimations des ressources), de la Commission européenne (pilotage de la politique commune des pêches) et des organisations professionnelles vont en s'accroissant régulièrement.

En ce qui concerne l'aquaculture, le manque de moyen du BCS n'a pas permis de lancer l'enquête annuelle en 2004. Il est prévu lors de l'enquête 2005 d'interroger sur l'activité des deux années 2003 et 2004. Mais la réalisation de cette enquête pourrait encore être compromise par l'insuffisance du budget disponible.

Ces charges et difficultés conjoncturelles laissent peu de place aux lancements de projets nouveaux qui ne prendront corps qu'à partir de 2006.

Outre la poursuite de l'amélioration de la qualité des données produites pour le secteur de la pêche (exhaustivité, réseau de collecte, exploitation de source nouvelle) et pour celui de l'aquaculture (connaissance de la localisation de la production) le principal projet nouveau en 2006 concernera un test de journal de pêche communautaire électronique.

2. Travaux nouveaux pour 2006

2.1. Enquête renouvelée

Il est prévu de revoir la partie production du questionnaire de l'enquête aquaculture annuelle afin de mieux prendre en compte le concept de localisation de la production. Un des moyens utilisés pour améliorer la productivité de l'élevage des coquillages consiste à changer de bassin de production selon le stade de croissance. C'est principalement le cas actuellement pour les huîtres. Or l'enquête actuelle n'affecte pas la production au site réel mais au lieu du siège de l'entreprise ce qui donne une vision biaisée de la part de chaque région dans cette production.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

Un projet pilote d'utilisation par les navires de pêche d'un journal de bord électronique pour remplacer l'actuel support papier avait été réalisé par le BCS en 2001 et 2002. Les tests s'étaient révélés concluants pour les aspects techniques, mais l'absence de support juridique communautaire ne permettait pas d'étendre cette opération dans la durée en l'absence de nouveau règlement.

La Commission européenne marque un intérêt accru pour cette nouvelle technologie qui permettrait de raccourcir les délais de traitement statistiques et de sécuriser et rationaliser la collecte des données. De nouveaux tests sont en préparation au niveau européen auxquels le BCS apportera son concours. La préparation commencera dès 2005, mais le bureau sera principalement mobilisé sur ce projet en 2006. On peut espérer que cette opération se conclura dans un avenir assez proche par un règlement du Conseil rendant obligatoire le journal de bord électronique au moins pour une partie significative de la flotte de pêche.

Une réflexion sera lancée en 2006 concernant la possibilité de faire saisir par le centre de traitement statistique de Lorient les déclarations remplies par les patrons de pêche lors de chaque débarquement de poisson en fin de marée. Ces informations pourraient être recoupées avec celles concernant les captures, celles concernant les ventes et celles concernant l'effort de pêche avec l'objectif de gagner encore sur la fiabilité des données produites. Outre le problème de moyens disponibles que poserait cette investigation nouvelle, les études entreprises en 2006 devront évaluer l'intérêt réel de l'utilisation d'une telle source en complément de celles qui existent déjà.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La nouvelle chaîne de traitement mise en place en 2005, les résultats des travaux antérieurs conduisant à une typologie de la flotte de pêche par métier et la connaissance exhaustive de l'activité structurelle des navires vont permettre d'améliorer en 2006 les redressements des données manquantes qui demeurent une des faiblesses de la production statistique des pêches. L'année 2006 permettra de fiabiliser la méthode mise en œuvre et d'en tirer un bilan. En fonction de ce bilan, une rétopolation des données produites depuis 1999 s'appuyant sur les mêmes bases sera envisagée.

Un logiciel d'automatisation de l'extraction d'un certain nombre de données standard et de gestion des problèmes de secret statistique sera développé de façon à rationaliser les demandes répétitives et leur mise en forme avant transmission aux organismes demandeurs.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le projet nouveau concernant l'enquête aquaculture correspond à un souhait d'améliorer l'instrument actuel. Mais l'enquête continuera d'être conduites selon les principes habituels : enquête postale annuelle sur la production et la main-d'œuvre.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

La mise en place de la nouvelle chaîne de traitement sur la pêche en 2005 et la restructuration des trois centres de traitement en un seul offriront la possibilité d'automatiser la sortie de tableaux de bord qui faciliteront le suivi de la collecte permanente et des relances. Un nouveau poste de travail sera dédié à l'animation du réseau de collecte mis en place tout le long du littoral. L'accent continuera d'être mis pour la phase de collecte sur l'amélioration des taux de réponse et sur la qualité des données produites en renforçant les contrôles, en complétant la capacité d'expertise des agents chargés du traitement et en multipliant les retours d'information vers les professionnels.

Dans le même temps, ces réorganisations participent d'une volonté de raccourcir des délais de production.

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allégement de la charge statistique des entreprises

Les travaux prévus pour la mise en place à terme d'un journal de bord électronique sont de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies à l'aide du logiciel prévu pour les besoins de l'administration. Ce logiciel leur apportera par ailleurs une assistance, par exemple l'indication du lieu de pêche sera automatisée et de nombreuses informations stables dans le temps n'auront pas à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. La transmission des données électroniques vers le centre de traitement sera totalement automatisée et constituera aussi un allègement pour le pêcheur.

L'enquête aquaculture est réalisée par voie postale par le moyen d'un questionnaire très simple n'entraînant qu'une charge limitée pour les entreprises concernées (le temps de réponse est en moyenne d'un quart d'heure).

5. Aspects particuliers du programme 2006

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les limites de la diffusion de données régionales ou locales proviennent pour la pêche et l'aquaculture principalement de la petite taille des populations étudiées. Ces secteurs ne comportent que peu d'entreprises et ne se prêtent pas facilement à des développements locaux. Une amélioration sera toutefois tentée pour l'enquête aquaculture pour mieux cerner qu'on ne le fait actuellement la production régionale ou par secteur de production.

5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution sensible n'est programmée en 2006 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. Une partie importante de l'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires en perpétuelle évolution, l'objectif étant d'atteindre une bonne connaissance des captures et des pratiques pour gérer et prévoir le niveau de la ressource pour les espèces commerciales.

6. Liste des publications

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas de support de publication qui lui soit propre hormis un bilan annuel de la pêche et de l'aquaculture. Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Le bureau doit continuer à renforcer en 2006 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations dans des délais plus courts et en développant sa capacité à réaliser des études de synthèse sur le domaine.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Par rapport aux principales orientations du programme à moyen terme un retard important a été pris dans la réalisation et la mise en place de la nouvelle chaîne de traitement statistique initialement programmée pour fin 2003. Celle-ci ne sera réellement achevée qu'à la mi-2005, soit un différé de plus d'un an. Pour ennuyeux qu'il soit, ce retard, qui s'explique par le développement d'un nouveau

module qui n'avait pas été programmé initialement et par les faibles moyens humains utilisés, n'entraîne pas la remise en cause du programme à moyen terme.

L'enquête annuelle sur l'aquaculture n'a pu être lancée en 2004 par manque de moyens humains et financiers disponibles. En particulier, il n'a pas été possible de financer les coûts de relances téléphoniques qui étaient envisagées. L'enquête 2005, si elle peut être menée à bien, est aménagée afin de couvrir la situation des années 2003 et 2004. Le rythme annuel devrait être repris normalement à partir de 2006.

Mutualité sociale agricole - MSA

1. Exposé de synthèse

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

2. Travaux nouveaux

La MSA ne prévoit pas à court terme, d'initier de nouvelles enquêtes ou de constituer de nouveaux fichiers.

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique et figurent dans les tableaux des 2 pages suivantes.

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2006
ACTIVITÉ SALARIÉE	- SISAL : Système d'information des salariés agricoles	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimestriel	Employeurs Effectifs cotisants Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et Etudes de l'emploi agricole Observatoire de l'emploi agricole UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC « COOP de France » : Fichier trimestriel de l'emploi en coopérative. Ministère de l'Agriculture : tableaux de bord trimestriel et annuel de l'emploi agricole - diffusion aux OPA : FNSEA APCA FAFSEA - fournitures de données à l'INSEE dans le cadre d'une convention	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales Prise en compte de l'appel déclaratif

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2006
ACTIVITE NON SALARIÉE	Réseau trois branches SIERA	Assiettes, Cotisations et Entreprises	Cotisants actifs	Annuel	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Études financières États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Fourniture de données aux OPA : FNSEA, APCA	Maintenance en fonction des évolutions législatives
	Suivi des installations en agriculture	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complémentaire à la demande des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation		

. Liste des publications

Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA

Editions StatOES récentes et/ou ponctuelles

Économie agricole : non- salariés

Chiffres repères - l'emploi des non-salariés agricoles - Situation au 1-1-2003 (décembre 2004)
 La population des exploitants agricoles en 2003 (février 2005, 15 pages)
 Les cotisants solidaires en 2002 (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Evolution des formes sociétaires en EARL (prévision 2005, 4 pages et étude)
 La RTT au régime agricole 1998-2003 (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Le statut du conjoint et le rôle de la femme en agriculture en 2003 (prévision 2005, 6 pages et étude)
 Les cotisants solidaires en 2003 (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Les micro employeurs en 2002 (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Les installations de jeunes agriculteurs sur 4 ans (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Les modes d'imposition réel et forfait en 2003 (prévision 2005, 4 pages et étude)

Économie agricole : salariés

Chiffres repères - L'emploi des salariés agricoles en 2002 (octobre 2004)
 Les contrats vendanges en l'an 2002 (décembre 2004)
 Les emplois saisonniers dans la production agricole en l'an 2000. (juin 2004, 4 pages)
 Les salariés agricoles en 2001 (prévision 2005, 4 pages)
 Les salariés agricoles en 2002 (prévision 2005, 4 pages)
 Le développement du salariat agricole chez les conjoints de NSA en 2003 (prévision 2005, 4 pages et étude)
 Tableau de bord des cotisations du salariat (prévision 2005)

Etudes économiques et financières

L'Accord de Luxembourg volet 1 : les mesures sectorielles. (décembre 2004, 4 pages)
 L'Accord de Luxembourg volet 2 : le découplage. (décembre 2004, 6 pages)
 L'Accord de Luxembourg volet 3 : le découplage, exemples d'application. (décembre 2004, 4 pages)
 L'Accord de Luxembourg volet 4 : conditionnalité, développement rural et modulation (décembre 2004, 4 pages)
 Les négociations Mercosur/Union européenne. (décembre 2004, 4 pages)
 L'Accord de Luxembourg du 26 juin 2003. Nouvelle politique agricole commune pour la période 2005-2013. (décembre 2004, 82 pages)

Repères Analyse et Conjoncture (réf+) (6 articles d'1 page chacun dans un bimensuel interne "réf+")

Annuaire statistiques

Chiffres utiles MSA édition 2004 (juin 2005)
 Chiffres utiles MSA édition 2005 (prévision juin 2005)
 Résultats nationaux 2002 volet 1 (mars 2005)
 Résultats nationaux 2002 volet 2 cotisations et contribution en encaissement/décaissement (mars 2005)
 Résultats nationaux 2002 volet 2 cotisations et contribution en droits constatés prévision 2005)

Articles parus dans OES mensuel en 2004		
Economie agricole	<ul style="list-style-type: none"> Commission des comptes de l'agriculture de la nation : augmentation de 0,6% du résultat net par actif agricole en termes réels en 2004 (données INSEE). Cette hausse moyenne masque de fortes disparités entre les orientations agricoles et au sein des exploitations agricoles, en fonction de leur degré d'exposition à la canicule, dont les effets impacteront également l'économie agricole en 2003. 	JANVIER-FEVRIER 2004 N° 102
	<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation du nombre des caisses appelant au taux pivot, une diminution de l'utilisation de la marge de manœuvre en 2003. Sur les 78 Msa, 52 Msa utilisent le taux pivot, 20 Msa appliquent un taux inférieur, 6 Msa emploient un taux supérieur. 	MAI 2004 N° 105
	<ul style="list-style-type: none"> En 2004, 96% des Msa vont procéder à des appels provisionnels de cotisations non salariées agricoles. Le recouvrement des cotisations relatives aux non-salariés s'effectue en appels fractionnés pour 73 Msa : en deux appels pour 61 Msa et en trois appels pour 12 Msa. 	JUILLET 2004 N° 107
	<ul style="list-style-type: none"> Conjoncture agricole du début 2004 : retour à la normale après la sécheresse de l'été 2003. La production céréalière devrait augmenter de 24% par rapport à celle de 2003, d'où une chute des cours d'autant plus marquée que le volume de l'offre a dépassé le niveau de retour à la normale. 	NOVEMBRE 2004 N° 110
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Les dépenses techniques maladie, vieillesse, famille du régime des salariés agricoles : 9,4 milliards d'euros en 2004 (en droits constatés). Le montant des dépenses techniques du régime des salariés agricoles en 2004 augmente de 3,2% par rapport aux prévisions de réalisation de 2003, correspondant à 291 millions d'euros courants. 	JANVIER-FEVRIER 2004 N° 102
	<ul style="list-style-type: none"> Le Budget du régime des non-salariés agricoles 2004 s'élève à 15 milliards d'euros en loi de finances initiale. Les dépenses du régime des non-salariés agricoles 2004 augmentent de 0,6% en 2004 par rapport aux prévisions de réalisations pour 2003 ; les recettes augmentent de 2,4%. 	MAI 2004 N° 105
Revue de presse statistique	- Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2003 : baisse de la production en valeur, forte baisse de la production en volume et hausse des prix en 2003 (Source : INSEE, "Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2003", Insee première, décembre 2003, n° 941).	JANVIER-FEVRIER 2004 N° 102

**Fiches descriptives d'enquêtes
pour avis d'opportunité**

	Page
Enquête « Production des terres labourables »	35
Enquête « Structure des vergers 2007 »	37
Enquêtes Cheptels	38

Fiche descriptive de l'enquête « Production des terres labourables » pour avis d'opportunité

1 - Service producteur

Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (MAAPR).

2 - Intitulé de l'enquête

Enquête « Production des terres labourables »

3 - Objectifs généraux de l'enquête

- connaître les prévisions de semis pour la campagne,
- connaître les superficies et rendements à l'hectare pour les principales grandes cultures.

4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Règlements (CEE) n° 837/90 du Conseil du 26 mars 1990 concernant les informations statistiques à fournir sur la production de céréales, et 959/93 du Conseil du 5 avril 1993 concernant les informations statistiques à fournir sur les produits végétaux autres que les céréales.

Les estimations annuelles de rendement par culture sont une composante essentielle de l'estimation des productions, et constituent des données de base en matière de statistique agricole, utilisées par la Commission européenne, le Ministère chargé de l'agriculture, les offices et l'ensemble des filières concernées.

5 - Principaux thèmes abordés

Evaluer, au cours de la campagne de production, les surfaces et les rendements des principales grandes cultures : blé tendre, blé dur, orge, avoine, seigle, triticales, céréales en mélanges, autres céréales à paille, colza, tournesol, pois protéagineux, soja, sorgho, maïs (irrigué, sec, semence et fourrage), autres fourrages annuels, betteraves industrielles, pomme de terre. Pour le blé, l'orge et l'avoine, on distingue les cultures d'hiver des cultures de printemps. Les surfaces en prairie et jachère font également partie du champ de l'enquête.

6 - Place dans le dispositif existant sur le même sujet

Il n'existe pas d'autre source officielle sur les rendements annuels par culture.

L'estimation conjoncturelle de production des grandes cultures s'appuie essentiellement sur deux enquêtes : l'enquête sur l'occupation du territoire appelée Teruti-Lucas, qui renvoie des estimations de surface pour chaque catégorie d'occupation du sol, et l'enquête sur la Production des terres labourables pour les estimations de rendement. Les déclarations PAC peuvent également être mobilisées pour les estimations de surface.

L'échantillon d'exploitations de l'enquête « Production des terres labourables » est tiré et mis à jour dans l'enquête Teruti. Le passage en 2005 de Teruti à Teruti-Lucas s'accompagne d'un nouvel échantillon de points suivis. En conséquence, un nouvel échantillon d'exploitations sera tiré à partir de Teruti-Lucas 2005. A cette occasion, l'ensemble du dispositif sera réévalué.

7 - Unités enquêtées et champ de l'enquête

Les exploitants agricoles sont interrogés par téléphone sur les postes indiqués au point 4 et pour l'ensemble de leur exploitation.

Le champ géographique sera limité aux départements de grandes cultures, c'est à dire ceux qui couvrent la plus grande part de la production française (63 départements dans la version actuelle).

8 - Période et périodicité de la collecte, service réalisant la collecte

La collecte sera réalisée par téléphone par les enquêteurs des services départementaux de statistique agricole. Plusieurs phases d'interrogation sont envisagées, correspondant au calendrier des travaux agricoles, en particulier des récoltes. L'enquête est annuelle.

9 - Impact sur l'unité enquêtée

La durée de l'entretien est d'une dizaine de minutes en moyenne.

10 - Comité de concertation - Groupe de pilotage

L'enquête sera mise en place avec l'aide d'un comité comportant des représentants des services départementaux de statistique agricole qui réaliseront l'enquête et des services régionaux.

11 - Diffusion des résultats

Les résultats de l'enquête sont utilisés pour le suivi de la conjoncture « grandes cultures » (estimations mensuelles mises sur le site Internet du Scees) et l'établissement des statistiques agricoles annuelles SAA.

Fiche descriptive de l'enquête « Structure des vergers 2007 » pour avis d'opportunité

1. Service producteur

Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (MAAPR).

2. Intitulé de l'enquête

Enquête « Structure des vergers 2007 »

3. Objectifs généraux de l'enquête

Disposer de données actualisées sur les potentiels de production de ce secteur et mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 2002.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels

Directive 2001/109 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2001 ayant remplacé la Directive 76/625/CEE du Conseil du 26 juillet 1976. Ces directives imposent la réalisation d'enquêtes quinquennales sur les potentiels de production des vergers, de façon à permettre des prévisions à moyen terme de la production et de l'offre sur les marchés. Outre la Commission européenne, les autres principaux utilisateurs potentiels sont le Ministère chargé de l'agriculture, l'ONIFLHOR et les filières professionnelles.

5. Principaux thèmes abordés

La Directive communautaire porte sur la description des parcelles plantées en arbres fruitiers (espèce, variété, superficies, densité de plantation, âge des arbres).

Certains thèmes complémentaires pourraient être ajoutés, en fonction des demandes des utilisateurs et de la possibilité technique de les intégrer dans le questionnaire : par exemple sur la main d'œuvre, le mode de commercialisation des fruits, l'intensité et le raisonnement de la protection phytosanitaire du verger. Ces éventuels thèmes complémentaires seront définis à partir de l'automne 2005 par un Comité des utilisateurs à constituer.

6. Place de l'enquête dans le dispositif statistique existant

Il n'existe pas d'autre source officielle sur le même sujet.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

En 2002 ont été enquêtées les exploitations agricoles ayant plus de 30 ares en verger de 9 espèces : pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, abricotiers, cerisiers, kiwis, agrumes, noyers. Par rapport aux exigences de la Directive européenne ont ainsi été ajoutées les espèces prunes, cerises, kiwis, noix. Pour 2007, il conviendra de réexaminer avec le Comité des utilisateurs la pertinence de ces extensions.

8. Période et périodicité de la collecte, service réalisant la collecte

La collecte sera réalisée au printemps 2007 par visite d'enquêteurs des services départementaux de statistique agricole. La Directive impose des enquêtes tous les cinq ans.

9. Impact sur les unités enquêtées, temps de réponse

Le temps de réponse moyen devrait être de l'ordre d'une heure, avec un maximum de 1H30.

10. Comité de concertation

Le Comité des utilisateurs devrait comprendre des représentants du Ministère chargé de l'agriculture, de l'ONIFLHOR, de la filière professionnelle (fédération nationale des producteurs de fruits FNPF, comités de bassin regroupant les producteurs organisés) et des services locaux de statistique agricole.

11. Diffusion des résultats

Au niveau national, premiers résultats publiés dans Agreste-Primeur fin 2007, puis dans Agreste données chiffrées début 2008. Des publications régionales pourront également être réalisées.

Fiche descriptive des enquêtes « Cheptels » pour avis d'opportunité

1. Service producteur

Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité (MAAPR).

2. Intitulé de l'enquête

- Enquête cheptel porcin au 1° mai 20..
- Enquête cheptel porcin au 1° novembre 20..
- Enquête cheptel bovin au 1° novembre 20..
- Enquête cheptel ovin au 1° novembre 20..
- Enquête cheptel caprin au 1° novembre 20..

3. Objectifs généraux de l'enquête

- estimer périodiquement les cheptels par catégorie d'animaux, pour asseoir les prévisions nationales de production,
- répondre à des questions conjoncturelles permettant de prendre des décisions en matière de gestion des filières de production.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels

- répondre à la réglementation communautaire concernant l'obligation de réaliser des estimations périodiques des cheptels par catégories d'animaux :
 - * directive 93/23 du 1° juin 1993 du Conseil concernant les statistiques sur le cheptel et la production du secteur porcin (mai-juin et novembre-décembre),
 - * directive 93/24 du 1° juin 1993 du Conseil concernant les statistiques sur le cheptel et la production du secteur bovin (mai-juin et novembre-décembre),
 - * directive 93/25 du 1° juin 1993 du Conseil concernant les statistiques sur le cheptel et la production du secteur des ovins et caprins (novembre-décembre),
- répondre éventuellement à des demandes conjoncturelles ponctuelles de l'administration ou de la profession, tout en allourdissant le moins possible le questionnement (exemple de l'alimentation des porcins en novembre 2004).

Les principaux utilisateurs des enquêtes sont l'administration, les instituts techniques et les offices, la profession.

5. Principaux thèmes abordés

Pour chaque espèce : effectifs par catégorie, production laitière et destination du lait produit (bovins, ovins, caprins).

Des questions complémentaires peuvent être ponctuellement ajoutées au questionnaire en réponse à certaines demandes (alimentation des animaux, main d'œuvre spécifique, destination des animaux vendus, maladies, ...).

6. Place de l'enquête dans le dispositif statistique existant

Pour les bovins, la base nationale d'identification bovine BDNI devient progressivement la source essentielle d'estimation des cheptels et de la production, en particulier aux niveaux départemental et régional.

Le remplacement de l'enquête communautaire de mai sur le cheptel bovin par la BDNI sera effectif comme prévu à partir de mai 2005. Dans un premier temps, l'enquête de novembre est conservée, elle permettra de disposer de clés de répartition pour certains postes de la nomenclature d'animaux qui ne peuvent directement être renseignés par la BDNI. Les travaux se poursuivent pour mettre au point des méthodes permettant de se passer également de l'enquête bovine de novembre ; ils pourraient déboucher en 2006.

Pour les autres espèces, la mise en place de la BDNI est moins avancée, et les enquêtes devront vraisemblablement être conservées quelque temps.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

Les unités enquêtées sont actuellement les exploitations agricoles détentrices. Pour chaque espèce, le champ des enquêtes doit couvrir au moins 95% du total des animaux pour l'enquête de novembre, et 70% pour l'enquête de mai.

En raison du développement du suivi administratif des sites d'élevage, une réflexion va être conduite pour étudier les possibilités d'enquêter directement des sites et non plus des exploitations, en particulier pour les porcins. Une telle articulation avec des fichiers administratifs permettrait de mieux prendre en compte dans les enquêtes l'évolution de la population à enquêter (repérage des nouveaux sites).

8. Période et périodicité de la collecte, service réalisant la collecte

La collecte est annuelle pour les ovins et caprins (novembre). Elle est semestrielle pour les porcins (mai et novembre). Pour les bovins, la directive prévoit également une collecte semestrielle, toutefois avec l'accord de la Commission l'enquête de mai est remplacée par une exploitation de la BDNI à compter de mai 2005. L'enquête de novembre a également vocation à être remplacée, mais des travaux complémentaires sont nécessaires. Dans l'attente, on suppose ici par précaution qu'elle continue quelque temps.

Le service réalisant la collecte est le service statistique départemental. Les enquêtes sont réalisées par téléphone et par enquêteur. Un avis est envoyé au préalable par courrier.

9. Impact sur les unités enquêtées, temps de réponse

Les échantillons de mai et novembre sont disjoints, sauf pour les plus grosses exploitations. Les échantillons tirés sont conservés plusieurs années : les échantillons actuels ont été tirés en 2001, après le recensement agricole de 2000. Ils doivent être renouvelés à l'automne 2006.

La durée d'interview est de 10 mn en moyenne, elle peut aller jusqu'à 20 mn au maximum. Si des questions supplémentaires sont ajoutées aux questions régulières, leur introduction fait l'objet d'un test. L'objectif est de ne pas dépasser une durée moyenne de 15 mn.

10. Comité de concertation

Lorsque des questions complémentaires sont ajoutées, le questionnaire est arrêté avec les demandeurs (instituts techniques, offices, direction du MAAPR, ..) et les services statistiques départementaux.

11. Diffusion des résultats

Les résultats sont diffusés en plusieurs temps :

- diffusion rapide (m+2) des résultats des enquêtes accompagnés des prévisions de production associées. Publication sous forme de 2 pages mise sur le site Internet du Scees.
- transmission à Eurostat dans les délais réglementaires
- mise en base de données Datagreste pour répondre à des demandes spécifiques.
- éventuellement, articles dans les publications du Scees.

Résumé des programmes statistiques 2004-2008 des services producteurs de la formation Agriculture

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Inventaire communal	Insee – SCEES	En 2008.		2008
Généralisation de SIRENE aux entreprises agricoles	Insee – SCEES	Sur la période 2004-2008		En cours
Enquêtes "structures des exploitations agricoles"	SCEES	En 2005 et 2007 après 2003.	Application du règlement 571/88 du Conseil	Préparation enquête 2005 en cours
Estimation des déchets de l'agriculture	SCEES	Travaux pilotes en 2004 et 2005. Première quantification demandée sur 2006	Application du règlement 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil	En cours (étude pilote réalisée en 2004)
Enquête "alimentation porcine"	SCEES	En 2004 et éventuellement en 2007.	Réponse à des préoccupations environnementales.	Réalisée en novembre 2004
Enquête "aviculture"	SCEES	En 2004.	Volet sur le parc de bâtiments, l'environnement et le bien-être animal	Collecte réalisée fin 2004
Enquête "structure de la production de légumes"	SCEES	En 2005.		Collecte en février-mars 2005
Enquête sur les signes officiels de qualité et d'origine	SCEES	En 2005.		Collecte en avril-mai 2005
Enquête sur les productions de l'agriculture "biologique"	SCEES	En 2006.		Suppression
Enquête "Bâtiments d'élevage"	SCEES	En 2006.	Version simplifiée de l'enquête de 2001.	Reportée à 2008
Enquête "Pratiques culturales"	SCEES	En 2006.	Application de la directive CE "nitrates" et extension du champ (vignes, vergers et légumes).	Préparation en cours. Extension éventuelle limitée à la viticulture.
Enquête "vergers"	SCEES	En 2007.	Application de la Directive 2001/109 du Parlement européen et du Conseil	2007
Comptes annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee		Noyau « dur ». Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)	Passage à la base 2000 en cours

Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee		Noyau « dur » pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne en ce qui concerne l'IPPAP et l'IPAMPA	Passage à la base 2000 de l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004, celui de l'IPGA début 2005
Appariement RICA-source fiscales ménages	Division Agriculture de l'Insee		Noyau « dur ». Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages	En cours de préparation

Insee
DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES REVENUS D'ACTIVITÉ
Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)

1 - Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales et de celle des DADS ainsi qu'aux refontes de l'application Epure et du système d'information sur les agents de l'Etat qui ont débuté respectivement en septembre 2003 et en septembre 2004.

Dans le cadre du projet Estel (Estimations d'emploi localisées), plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés, notamment celles relatives aux fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des salariés des particuliers-employeurs.

2 - Travaux nouveaux pour 2006

2) Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2006.

ESTEL-autres sources administratives : Dans le cadre du projet Estel, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. La collaboration avec la MSA s'est concrétisée en 2004 par une convention et la mise en œuvre d'un contrat de service pour la transmission des fichiers. Les fichiers trimestriels 2001 à 2004 seront envoyés de manière rétrospective de manière à constituer des séries historiques. En 2006, les transferts trimestriels passeront en production courante.

Concernant les salariés des particuliers-employeurs, en raison de la forte multi-activité de ces catégories de personnel, ce sont des fichiers individuels non anonymisés qui seront collectés. Une déclaration à la CNIL a été déposée en mars 2005. Le fournisseur sera la Cnav qui centralise l'ensemble des modes de déclaration : chèques emploi services, système Paje, déclarations nominatives simplifiées. Des fichiers tests anonymisés seront transmis à l'Insee au deuxième trimestre 2005 ; ils porteront sur les déclarations du premier trimestre 2005. Les fichiers seront transmis en régime courant à l'Insee, dès réception de l'autorisation de la Cnil, soit pour la validité 2006. L'objet est, d'une part, de sortir des états trimestriels sur le nombre de personnes occupant ces emplois et, d'autre part, de compléter en régime annuel le champ des Dads.